



NO. DE RÉUNION :	50	<b>APIBQ – CONSEIL D’ADMINISTRATION</b>	<b>19 octobre 2017</b>
Procès-verbal de la 50 <sup>e</sup> réunion du conseil d’administration de l’Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)			

<b>OBJECTIF :</b>	Gestion des affaires courantes de l’APIBQ		
<b>DATE :</b>	<b>Rencontre en personnes à</b>		
<b>LIEU :</b>			
	CISSS de la Montérégie-Centre Installation 6200, boulevard Taschereau À Brossard, salle Léonard de Vinci	<b>QUORUM</b> (Quatre membres, dont le président ou un des vice-présidents en l’absence du président, forment quorum)	
		<b>EXÉCUTIF :</b>	<b>PRÉSENTS POUR LE QUORUM</b>
		Benoît Nantel	Benoît Nantel (tel)
		Claude Pérusse	
		Francis Bélanger	
		Jean-François Dubé	
		Manon Rouleau	Manon Rouleau
		Mohcine El-Garch	Mohcine El-Garch (tel)
		Oualid Albaz	
		Philippe Laporte	Philippe Laporte
		Richard Tremblay	Richard Tremblay (tel)
		Louis Allard en remplacement de Sofing Bamba	Louis Allard
		<b>INVITÉS:</b>	
		Claude Foucart	
		Fabienne Debiais	
		Martin Cyr	Martin Cyr
		Sébastien Poitras	
		Jacynthe Tessier	

	<b>Ordre du jour proposé</b>		
1.	Mot de bienvenue	Louis Allard (5 min)	
2.	Présentation du rapport de l'INESSS	Luc Dubé (20 min)	
3.	Acceptation de l'ordre du jour	Louis Allard (5 min)	
4.	Finalisation du procès-verbal du CA # 44 du 15 mars 2017 (signatures)	Louis Allard (5 min)	
5.	Finalisation du procès-verbal du CA # 45 du 24 mars 2017 (approbation PL et signatures)	Louis Allard (5 min)	
6.	Finalisation du procès-verbal du CA # 46 du 31 mars 2017 (conclusion et signature)	Louis Allard (5 min)	
7.	Adoption du procès-verbal du CA # 47 du 19 avril 2017	Louis Allard (5 min)	
8.	Adoption du procès-verbal du CA # 48 du 24 mai 2017	Louis Allard (5 min)	
9.	Adoption du procès-verbal du CA téléphonique # 49 du 22 juin 2017	Louis Allard (5 min)	
10.	Post-mortem et bilan du Congrès APIBQ 2017 ➤ Résultats évaluations congressistes Suivi demande de remboursement frais colloque	Martin Cyr	
11.	Nouveaux membres	Benoit Nantel (10 min)	
12.	Adoption des États financiers 2016-2017	Manon Rouleau	
13.	Planification de l'AG 2017	Mohcine El Garch	
14.	Demande de l'ARQ	Mohcine El Garch	
15.	Demande de révision rémunération secrétariat APIBQ	Mohcine El Garch	
16.	Demande de réintégration d'un ancien membre ( Diego leder)	Mohcine El Garch	
17.	Suivi des actions en cours (fichier Excel) et mise à jour du fichier.	Louis Allard (5 min)	
18.	Varia	Louis Allard (5 min)	
19.	Prochaine rencontre : 30 novembre 2017	Louis Allard (5 min)	
Rédacteur	Louis Allard		

NO. DE RÉUNION :	50	<b>APIBQ – CONSEIL D’ADMINISTRATION</b>	<b>19 octobre 2017</b>
Procès-verbal de la 50 <sup>e</sup> réunion du conseil d’administration de l’Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)			

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE	ÉTAT/ ACTION
<b>1. Mot de bienvenue</b>	<p>Louis Allard, en remplacement de S. Bamba qui a présenté sa démission du poste de secrétaire pour des raisons familiales, souhaite la bienvenue aux membres présents.</p> <p>Le quorum étant atteint pour la tenue de ce conseil d’administration, l’ordre du jour est proposé.</p>	Louis Allard		
<b>2. Présentation du rapport de l’INESSS</b>	<p>Monsieur Luc Dubé, physicien de l’ICM, présente au CA le rapport rendu public de l’INESSS auquel il a participé comme représentant de l’APIBQ. Le rapport porte sur les « Indications de la TEP-TDM et l’estimation du volume d’examen au Québec».</p> <p>À la demande d’un membre de l’exécutif, M. L. Dubé précise qu’il a reçu une « compensation » pour sa contribution, mais sans mesure par rapport au temps de travail (environ 60 hres) passé sur l’étude.</p> <p>M. El Garch propose à M. L. Dubé de refaire une présentation aux membres de l’APIBQ dans le cadre d’une séance de formation au moment de la journée d’AGA en novembre 2017.</p> <p>Après accord oral de L. Dubé, le rapport de l’INESSS sera déposé dans les prochains jours sur le site de l’APIBQ accompagné de l’avis de la présentation de M. L. Dubé qui sera faite durant l’AGA.</p>	Luc Dubé		

NO. DE RÉUNION :	50	<b>APIBQ – CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>	<b>19 octobre 2017</b>
Procès-verbal de la 50 <sup>e</sup> réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)			


SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE	ÉTAT/ ACTION
<b>3. Acceptation de l'ordre du jour</b>	<p>L'ordre du jour est présenté par L. Allard.</p> <p>À la demande de M. Rouleau, un point concernant une demande de remboursement ancienne et répartie sur plusieurs années est ajouté dans le varia.</p> <p>À la demande de L. Allard, un point concernant les précisions sur le rôle de secrétaire tenu jusqu'à présent par S. Bamba et au suivi qui y sera donné est ajouté.</p> <p>Également, à la demande de P. Laporte, un point relatif au suivi du comité de révision statuts et règlements est ajouté en varia.</p> <p>Proposé par M. Rouleau, secondé par P. Laporte, l'ordre du jour est accepté à l'unanimité.</p> <p><b>Départ de Sofing Bamba</b></p> <p>Pour des raisons familiales, madame S. Bamba a demandé à se retirer de son poste de secrétaire de l'APIBQ. L. Allard précise qu'il a accepté l'intérim uniquement jusqu'à la tenue de l'AGA (élections) au mois de novembre 2017.</p> <p>M. El Garch propose l'adoption de la résolution relative au remplacement provisoire au poste de secrétaire de l'APIBQ par L. Allard et remercie S. Bamba pour le travail accompli durant cette dernière année.</p> <p>Proposée par M. El Garch, secondée par P. Laporte, la résolution est acceptée à l'unanimité.</p>	Louis Allard		
<b>4. Finalisation du procès-verbal du CA # 44 du 15 mars 2017 (signatures)</b>	<p>L.Allard mentionne que le PV du CA # 44 ne portait pas les signatures requises pour enregistrement définitif. Dès que toutes les signatures auront été apposées, B. Reynaud les déposera sur le Dropbox et B. Nantel les déposera sur le site web.</p>	Louis Allard		BR et BN : Déposer les documents dès que possible.

NO. DE RÉUNION :	50	<b>APIBQ – CONSEIL D’ADMINISTRATION</b>	<b>19 octobre 2017</b>
Procès-verbal de la 50 <sup>e</sup> réunion du conseil d’administration de l’Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)			

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE	ÉTAT/ ACTION
<b>5. Finalisation du procès-verbal du CA # 45 du 24 mars 2017 (approbation PL et signatures)</b>	Le PV du CA # 45 nécessitait une relecture et une approbation du passage relatif à P. Laporte. P. Laporte ayant approuvé son commentaire, dès que toutes les signatures auront été apposées, B. Reynaud les déposera sur le Dropbox et B. Nantel les déposera sur le site web.	Louis Allard		BR et BN : Déposer les documents dès que possible.
<b>6. Finalisation du procès-verbal du CA # 46 du 31 mars 2017 (conclusion et signature)</b>	Le PV du CA # 46 nécessitait une relecture. Il a été approuvé sous réserve d’une correction à la page 3. Dès que toutes les signatures auront été apposées, B. Reynaud le déposera sur le Dropbox et B. Nantel le déposera sur le site web.	Louis Allard		BR et BN : Déposer les documents dès que possible.
<b>7. Adoption du procès-verbal du CA # 47 du 19 avril 2017</b>	Le PV du CA # 47 est modifié (point 5) par l’Exécutif sur place. Dès que toutes les signatures auront été apposées, B. Reynaud ajoutera la résolution adoptée (point 5) au registre des résolutions et déposera le document sur le Dropbox. B. Nantel le déposera sur le site web.  Proposé par M. Rouleau, secondé par M. El Garch, le procès-verbal du CA # 47 du 19 avril 2017 est adopté à l’unanimité.	Louis Allard		BR : compléter le registre des résolutions et déposer le document sur le Dropbox  BN : Déposer le document sur le site web
<b>8. Adoption du procès-verbal du CA # 48 du 24 mai 2017</b>	Le PV du CA # 48 doit recevoir une signature d’approbation d’un membre présent de l’Exécutif. En l’absence du président à cette rencontre, P. Laporte propose d’apposer sa signature en qualité de vice-président en génie biomédical.  Proposé par P.Laporte, secondé par M. Rouleau, le procès-verbal du CA # 48 du 19 avril 2017, ainsi que la signature responsable, sont adoptés à l’unanimité.	Louis Allard		BR et BN : Déposer les documents dès que possible.



SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE	ÉTAT/ ACTION
<b>9. Adoption du procès-verbal du CA téléphonique # 49 du 22 juin 2017</b>	<p>Au sujet de ce procès-verbal, M. El Garch souhaite rediscuter le statut des étudiants en génie autre qu'en génie biomédical afin de les accepter sous un nouveau titre, celui de membre étudiant associé, avec le même tarif que celui des membres étudiants.</p> <p>P. Laporte trouve l'idée recevable, mais précise qu'il faudra faire une distinction entre les étudiants réguliers et les étudiants associés. Il précise que cette question pourrait être traitée par son comité si le besoin est présent.</p> <p>L. Allard avise les membres du CA que cette proposition de créer une nouvelle catégorie de membres doit faire l'objet d'un vote en AGA. Il propose donc d'ajouter la résolution à l'ordre du jour de la prochaine AGA.</p> <p>Proposé par B. Nantel, secondé par R. Tremblay, le procès-verbal du CA # 49 du 22 juin 2017 est adopté à l'unanimité.</p>	Louis Allard		
<b>10. Post-mortem et bilan du Congrès APIBQ 2017</b> ➤ Résultats évaluations congressistes ➤ Suivi demande de remboursement frais colloque	<p>M. Cyr présente le bilan du Congrès APIBQ 2017.</p> <p>Un plan préalable en 3 étapes avait été présenté en 2015.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Étape 1 : colloque modeste à l'Auberge Godefroy à Bécancour en 2016;</li><li>• Étape 2 : montée en puissance au CHU Ste-Justine en 2017;</li><li>• Étape 3 : Colloque de grande envergure en 2018, avec la firme Atypic pour l'accompagnement dans la démarche.</li></ul> <p>Le congrès de cette année semble générer un profit d'à peu près 21 000 \$ (soit environ 108 000\$ de revenus et 87 000\$ de dépenses, avec un total d'environ 87 inscriptions).</p> <p>M. El Garch intervient pour préciser qu'il faut distinguer les profits nets du congrès des montants perçus provenant des frais</p>	Martin Cyr		

	<p>de cotisations de membership intégrés aux frais d'inscription au congrès pour certains (près de 50) membres.</p> <p><i>Points positifs :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le changement de cette année a été bien perçu par les participants. Le lieu offrait de nombreux avantages (espaces pour les kiosques, salles pour les présentations, etc).</li> <li>- La qualité des conférences et des présentations a été très appréciée, sous le thème de la collaboration et du réseautage, avec une belle présence de l'industrie.</li> </ul> <p><i>Points négatifs :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La plateforme d'inscription amenait de la confusion, tant au niveau des tarifs proposés que des difficultés d'inscription. B. Nantel précise qu'il faudrait automatiser l'inscription si on souhaite offrir à nouveau l'option de renouveler son membership.</li> <li>- Il y a eu des difficultés au niveau de la logistique.</li> <li>- Le traiteur du midi n'a pas été apprécié.</li> </ul> <p><i>Évaluations :</i></p> <p>Peu de participants ont répondu aux évaluations. Cependant, les retours donnent une bonne satisfaction du déroulement des journées.</p> <div style="text-align: center;">  <p>Compilation des évaluations colloque :</p> </div> <p>Le sentiment qui se dégage également au niveau des opportunités de collaboration avec d'autres corporations (MEDEC, AQLASS, etc.).</p> <p>Deux étudiantes, Jacynthe Tessier et Noémie Hotte, sont en train d'élaborer, de leur propre chef, un petit guide du congrès dans lequel elles font des résumés des présentations et des conférences.</p>			
--	---	--	--	--

NO. DE RÉUNION :	50	<b>APIBQ – CONSEIL D’ADMINISTRATION</b>	<b>19 octobre 2017</b>
Procès-verbal de la 50 <sup>e</sup> réunion du conseil d’administration de l’Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)			

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE	ÉTAT/ ACTION
	<p>Elles vont le publier au format numérique et pourront en faire bénéficier l’APIBQ.</p> <p>Les prochains défis à relever pour 2018 sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Inscriptions : certaine déception quant au nombre de personnes inscrites. La question est donc de savoir s’il sera pertinent d’élargir le colloque à d’autres corporations pour attirer les participants pour proposer un événement de plus grande envergure.</li> <li>• Trouver un prochain lieu de tenue de congrès qui serait aussi apprécié que Ste-Justine.</li> <li>• Ressources insuffisantes : il faut réfléchir à trouver un moyen d’obtenir de l’aide (bénévole ou pas) au niveau de l’organisation.</li> <li>• Thématique</li> </ul> <p>P. Laporte mentionne que, compte tenu du volume de membres officiels, la situation des inscriptions n’est pas si mauvaise. En revanche, il serait intéressant d’attirer plus de monde en essayant d’attirer d’autres corporations dans le cadre de la collaboration.</p> <p>L. Allard recommande de prévoir, comme cela a été fait pour les congrès 2016 et 2017, le plus tôt possible le futur congrès et les ressources à contacter.</p> <p>P. Laporte recommande de choisir la date et l’endroit le plus vite possible, par exemple lors du prochain CA.</p> <p>Les recommandations générales vont vers une consolidation des acquis de ce congrès en préparant un autre événement de même envergure au même endroit, soit à Ste-Justine ou dans un autre CHU de la région de Montréal (ex. CHUM ou CUSM). On convient qu’il serait risqué, notamment au niveau financier, de tenter de faire plus gros.</p>			Ajouter un point au prochain CA.



NO. DE RÉUNION :	50	<b>APIBQ – CONSEIL D’ADMINISTRATION</b>	<b>19 octobre 2017</b>
Procès-verbal de la 50 <sup>e</sup> réunion du conseil d’administration de l’Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)			

<b>11. Nouveaux membres</b>	<p>Les propositions d’accueil de nouveaux membres sont présentées par B. Nantel.</p> <p><b>Renouvellement des statuts</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Fabienne Debiais, ingénieure biomédicale : acceptée au titre de membre régulier.</li> <li>2. Benoit Bastien, ingénieur biomédical : accepté au titre de membre régulier.</li> <li>3. Manuel Tiphane, ingénieur: accepté au titre de membre associé.</li> <li>4. Marion Alecci, ingénieure biomédicale : acceptée au titre de membre régulier.</li> <li>5. Leïla El Fehri, ingénieure biomédicale : acceptée au titre de membre régulier.</li> <li>6. Shabnam Saberi, ingénieur biomédical : accepté au titre de membre régulier.</li> <li>7. Roch Maurice, conseiller : accepté au titre de membre associé.</li> <li>8. Hasti Valiallah, conseillère : acceptée au titre de membre associé.</li> <li>9. Ivan Vega, ingénieur biomédical : accepté au titre de membre régulier.</li> <li>10. Mohcine El Garch, ingénieur : accepté au titre de membre régulier.</li> <li>11. Hugo Dilhuydy, ingénieur : accepté au titre de membre régulier.</li> <li>12. Alain Gervais, ingénieur : accepté au titre de membre régulier.</li> </ol>	Benoit Nantel		
-----------------------------	---	---------------	--	--

NO. DE RÉUNION :	50	<b>APIBQ – CONSEIL D’ADMINISTRATION</b>	<b>19 octobre 2017</b>
Procès-verbal de la 50 <sup>e</sup> réunion du conseil d’administration de l’Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)			

	<p>13.Diego Ieder, cadre : accepté au titre de membre associé.</p> <p>14.Miguel Esmeral, ingénieur : accepté au titre de membre régulier</p> <p><b>Confirmation de statuts nouveaux membres.</b></p> <p>15.Amandine Harlin, ingénieure biomédicale : acceptée au titre de membre régulier.</p> <p>16.Mouna Yazji, ingénieure biomédicale : acceptée au titre de membre régulier.</p> <p>17.Sébastien Thomas, conseiller : accepté au titre de membre associé.</p> <p>18.Annie Bélisle-L’Anglais, ingénieure biomédicale : acceptée au titre de membre régulier.</p> <p>19.Marjorie Riopel-Méthot, ingénieure : acceptée au titre de membre associé.</p> <p>20.Nathalie Gourdon, ingénieure : acceptée au titre de membre associé.</p> <p>21.Marie-Claude Grenier, ingénieure : acceptée au titre de membre régulier.</p> <p>22.Caroline Poirot, ingénieure : acceptée au titre de membre régulier.</p> <p>23.Éric Vely, secteur privé : accepté au titre de membre associé.</p> <p>24.Robert Gauvin, ingénieur : accepté au titre de membre régulier.</p> <p>25.Maxime Guillemette, ingénieur, accepté au titre de membre régulier.</p>			
--	---	--	--	--

NO. DE RÉUNION :	50	<b>APIBQ – CONSEIL D’ADMINISTRATION</b>	<b>19 octobre 2017</b>
Procès-verbal de la 50 <sup>e</sup> réunion du conseil d’administration de l’Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)			

	<p>26. Patricia Hurtado Guzman : en attente d’informations sur son statut et ses intentions (n’a pas de compte sur notre site).</p> <p><b>Approbation des membres étudiants</b></p> <p>27. Marc Evrad, étudiant, accepté au titre de membre étudiant.</p> <p>28. Leslie Duong, étudiante : acceptée au titre de membre étudiant.</p> <p>29. Anikke Rioux, étudiante : acceptée au titre de membre étudiant.</p> <p>30. Ikram Benzyane, étudiante : acceptée au titre de membre étudiant.</p> <p>31. Aurore Li Tong, étudiante: acceptée au titre de membre étudiant.</p> <p>32. Jeannette Cristina Cadavid Gonzalez, étudiante: acceptée au titre de membre étudiant.</p> <p>33. Ibtiassam Benzyane, étudiante: acceptée au titre de membre étudiant.</p> <p>34. Adriana Paez Monroy, étudiante: acceptée au titre de membre étudiant.</p> <p>35. Maude Valiquette, étudiante: acceptée au titre de membre étudiant.</p> <p>36. Claudia Frigon, étudiante: acceptée au titre de membre étudiant.</p> <p>Vincent L’Écuyer-Simard, étudiant (en médecine): refusé en qualité de membre étudiant.</p> <p><b>Approbation de nouveaux membres</b></p> <p>37. Joel Sande, ingénieur : accepté au titre de membre associé.</p>			
--	---	--	--	--



SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE	ÉTAT/ ACTION
	38. Geneviève Massicotte, en recherche d'emploi : acceptée au titre de membre associé. 39. Ali Awada, en recherche d'emploi : accepté au titre de membre associé. 40. Thierry Levebvre, étudiant : accepté au titre de membre associé (pas éligible comme membre étudiant). 41. Antoine Noreau, étudiant : accepté au titre de membre étudiant. 42. Manon Gautier, étudiante : acceptée au titre de membre associé (pas éligible comme membre étudiant). M. El Garch va faire le suivi avec Patricia Hurtado Guzman qui a participé au congrès et n'a pas effectué son paiement.			MEG : faire le suivi avec P. Hurtado

NO. DE RÉUNION :	50	<b>APIBQ – CONSEIL D’ADMINISTRATION</b>	<b>19 octobre 2017</b>
Procès-verbal de la 50 <sup>e</sup> réunion du conseil d’administration de l’Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)			

<p><b>12. Adoption des États financiers 2016-2017</b></p>	<p>M. Rouleau présente les États financiers.</p> <p>Pour l’année 2016-17, aucune remarque particulière n’est mentionnée par la firme comptable dans son rapport de mission d’examen.</p> <p>L’association a dégagé plus de revenus cette année, mais enregistre également plus de charges et présente donc un déficit de 14 000 \$ dont il faut soustraire la provision de 10 000 \$ versée à Atypic en 2016 pour son mandat travaillé durant cette année 2017.</p> <p>Les revenus du membership sont à peu près identiques à ceux de 2015-16.</p> <p>Le solde de fin d’exercice 2016-17 est inférieur à celui de l’année 2015-16.</p> <p>M. Rouleau met toutefois en garde l’Exécutif au sujet des liquidités disponibles. Elle souhaiterait obtenir un fonds d’urgence pour les frais imprévus. Elle mentionne que toutes les avances qui ont été faites dans le cadre du congrès 2017 sont imputées à l’année fiscale 2017-2018.</p> <p>R. Tremblay rappelle que des organisations ont proposé des contrats rémunérés qui n’ont pas été acceptés par l’association. Il est d’avis de reconsidérer cette question.</p> <p>P. Laporte s’inquiète du peu de liquidités à l’actif de l’association. Il appuie l’avis de R. Tremblay relatif à la nécessité de trouver des sources de revenus et propose d’aborder le sujet dans le plan de travail de l’association.</p> <p>Proposés par M. El Garch, secondés par P. Laporte, les États financiers 2016-2017 sont adoptés à l’unanimité.</p>	<p>Manon Rouleau</p>	<p>L. Allard : ajouter la proposition de résolution à l’ODJ de l’AGA</p>
---	--	----------------------	--



[www.apibq.ca](http://www.apibq.ca)

NO. DE RÉUNION : 50

**APIBQ – CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**19 octobre 2017**

Procès-verbal de la 50<sup>e</sup> réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE	ÉTAT/ ACTION
	M. Rouleau rappelle qu'à chaque AGA il faut prévoir une résolution pour recommander aux membres de garder la même firme comptable pour la prochaine année financière.			

NO. DE RÉUNION :	50	<b>APIBQ – CONSEIL D’ADMINISTRATION</b>	<b>19 octobre 2017</b>
Procès-verbal de la 50 <sup>e</sup> réunion du conseil d’administration de l’Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)			

<b>13. Planification de l’AG 2017</b>	<p>La discussion porte sur la date et le lieu qu’il faut déterminer rapidement pour la tenue de la prochaine AGA. Elle devrait avoir lieu avant la fin de l’année (idéalement dans la semaine du 27 novembre, en après-midi) et se tenir dans la grande région de Montréal (avec visioconférence pour ceux de l’extérieur).</p> <p>Le quorum de 20 membres réguliers présents incluant l’Exécutif du CA est indispensable pour la tenue de l’AGA.</p> <p>Il est proposé de faire précéder l’AGA d’une demi-journée de formations. Les noms de Luc Dubé (sujet: rapport INESSS) et Mohcine El Garch (sujet : inspection OIQ) sont retenus pour cette demi-journée.</p> <p>Les points à mettre à l’ordre du jour de l’AGA sont, pour l’instant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Adoption de l’AGA de 2016;</li> <li>• Adoption des États financiers;</li> <li>• Bilan de l’année écoulée;</li> <li>• Projet d’adoption de la résolution relative au statut d’étudiant associé;</li> <li>• Élections de plusieurs postes</li> </ul> <p>R.Tremblay recommande d’informer immédiatement les membres de la disponibilité des postes à combler.</p> <p>Après discussion, il est décidé de vérifier si le site de Beauregard peut fournir des salles suffisamment grandes ainsi qu’une visioconférence multi sites pour la tenue de l’AGA à une date à déterminer à partir du 28 novembre 2017.</p> <p>Une réunion téléphonique du CA sera organisée avant l’AG afin de définir les dossiers prioritaires et préparer les résolutions qui seront présentées à l’AG.</p>	Mohcine El Garch		
---------------------------------------	---	------------------	--	--

NO. DE RÉUNION :	50	<b>APIBQ – CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>	<b>19 octobre 2017</b>
Procès-verbal de la 50 <sup>e</sup> réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)			

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE	ÉTAT/ ACTION
	<p>Pour mémoire, L. Allard rappelle les dossiers prioritaires pour l'année 2016-2017 :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Plan marketing communications;</li> <li>2. Comité Statuts et règlements;</li> <li>3. Collaboration avec l'OIQ.</li> </ol> <p>L. Allard rappelle que chaque président devrait faire un rapport d'activité de son comité lors de l'année écoulée, soit pour le présenter lors de l'AG, soit pour le déposer sur le site web.</p> <p>L'adoption des points sera faite en CA téléphonique dans la première ou la deuxième semaine de novembre 2017.</p>			
<b>14. Varia</b>	<p>M. El Garch transmet au CA la demande de Claude Foucart de se retirer de la présidence de la Formation continue.</p> <p>M. El Garch a été en contact avec l'OIQ dans le cadre de la collaboration et présente une demande de leur part. L'OIQ souhaiterait faire un appel aux membres de l'APIBQ car ils recherchent un ingénieur qui a des connaissances en radioprotection et qui voudrait représenter l'OIQ à une table ministérielle. M. El Garch transmettra le mandat aux membres de l'OIQ de l'APIBQ prochainement.</p>			



SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE	ÉTAT/ ACTION
<p><b>15. Demande de l’ARQ</b></p>	<p>L. Allard fait une mise en contexte de cette demande. Le MSSS a décidé cet été de demander aux cliniques privées de faire l’évaluation du contrôle de qualité des appareils d’échographie âgés de plus de 7 ans. Différentes firmes de consultants ont été interpellées par les cliniques privées pour effectuer ce travail.</p> <p>Entre-temps, un membre de l’APIBQ a été interpellé par l’ARQ pour fournir le nom d’un expert indépendant de l’APIBQ qui pourrait conseiller l’ARQ sur les paramètres à évaluer dans le cadre de ces évaluations. Le membre a proposé le nom de L. Allard. Pour le moment, L. Allard n’a pas encore été contacté par l’ARQ. Dans l’alternative où il serait contacté, L. Allard mentionnent que ses intentions seraient de proposer à l’ARQ que l’APIBQ puisse former un sous-comité (relevant du comité de radioprotection) qui aurait pour mandat de travailler sur la question.</p> <p>Parallèlement, S. Bamba, en qualité de secrétaire de l’APIBQ, a également reçu la demande de l’ARQ. M. El Garch précise qu’un courriel a été envoyé à l’ARQ en réponse à leur demande pour leur proposer une rencontre de prise de contact. Il rappelle le cadre que le CA s’était donné, à savoir faire remonter la demande au CA et décider de la suite à y donner.</p> <p>R. Tremblay ajoute que le MSSS a aussi l’intention de travailler sur l’échographie et l’a contacté pour connaître son intérêt à participer au comité de travail. Il n’a pas eu de retour d’information du MSSS.</p> <p>À la demande des membres de l’Exécutif, M. El Garch leur transmettra le courriel de réponse envoyée à l’ARQ.</p>	<p>Louis Allard</p>		



SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE	ÉTAT/ ACTION
<b>16. Demande de remboursement</b>	<p>M. Rouleau a reçu une demande de remboursement de la part de Francine Dinelle (anciennement de l'exécutif), pour un montant de 3000 \$, sur une période qui s'échelonne de septembre 2014 à septembre 2016, pour une participation à un congrès qui avait été préapprouvée par le CA.</p> <p>M. Rouleau exprime son malaise de traiter une demande aussi ancienne qui ne peut plus être comptabilisée dans les exercices financiers précédents. De plus, comme les factures originales ne sont pas jointes à la demande (souvent uniquement des relevés de carte de crédit ont été fournis), le remboursement risque de causer problème lors de la vérification des états financiers par la firme comptable.</p> <p>M. Rouleau va communiquer avec Francine Dinelle pour lui demander de lui acheminer les factures originales de dépenses. Suite à cela, une décision sera prise.</p>	Manon Rouleau		
<b>17. Demande de révision rémunération secrétariat APIBQ</b>	Ce point n'est pas abordé et est reporté à la prochaine rencontre du CA.			Ajouter un point à la prochaine rencontre.
<b>18. Demande de réintégration d'un ancien membre ( Diego Ieder)</b>	Ce point n'est pas abordé et est reporté à la prochaine rencontre du CA.			Ajouter un point à la prochaine rencontre.
<b>19. Suivi des actions en cours (fichier Excel) et mise à jour du fichier.</b>	Ce point n'est pas abordé et est reporté à la prochaine rencontre du CA.			Ajouter un point à la prochaine rencontre.
<b>20. Date de la prochaine rencontre du CA</b>	Prochaine rencontre : à déterminer en novembre 2017			L. Allard : envoyer la prochaine convocation de CA téléphonique



<b>OBJECTIF :</b>	Gestion des affaires courantes de l'APIBQ		
<b>DATE :</b>	<b>Rencontre en personnes à</b>		
<b>LIEU :</b>			
	CISSS de la Montérégie-Centre Installation 6200, boulevard Taschereau À Brossard, salle Léonard de Vinci	<b>QUORUM</b> (Quatre membres, dont le président ou un des vice-présidents en l'absence du président, forment quorum)	
		<b>EXÉCUTIF :</b>	<b>PRÉSENTS POUR LE QUORUM</b>
		Benoît Nantel	Benoît Nantel (tel)
		Claude Pérusse	
		Francis Bélanger	
		Jean-François Dubé	
		Manon Rouleau	Manon Rouleau
		Mohcine El-Garch	Mohcine El-Garch (tel)
		Oualid Albaz	
		Philippe Laporte	Philippe Laporte
		Richard Tremblay	Richard Tremblay (tel)
		Louis Allard en remplacement de Sofing Bamba	Louis Allard
		<b>INVITÉS:</b>	
		Claude Foucart	
		Fabienne Debiais	
		Martin Cyr	Martin Cyr
		Sébastien Poitras	
		Jacynthe Tessier	

	<b>Ordre du jour proposé</b>		
1.	Mot de bienvenue	Louis Allard (5 min)	
2.	Présentation du rapport de l'INESSS	Luc Dubé (20 min)	
3.	Acceptation de l'ordre du jour	Louis Allard (5 min)	
4.	Finalisation du procès-verbal du CA # 44 du 15 mars 2017 (signatures)	Louis Allard (5 min)	
5.	Finalisation du procès-verbal du CA # 45 du 24 mars 2017 (approbation PL et signatures)	Louis Allard (5 min)	
6.	Finalisation du procès-verbal du CA # 46 du 31 mars 2017 (conclusion et signature)	Louis Allard (5 min)	
7.	Adoption du procès-verbal du CA # 47 du 19 avril 2017	Louis Allard (5 min)	
8.	Adoption du procès-verbal du CA # 48 du 24 mai 2017	Louis Allard (5 min)	
9.	Adoption du procès-verbal du CA téléphonique # 49 du 22 juin 2017	Louis Allard (5 min)	
10.	Post-mortem et bilan du Congrès APIBQ 2017 ➤ Résultats évaluations congressistes Suivi demande de remboursement frais colloque	Martin Cyr	
11.	Nouveaux membres	Benoit Nantel (10 min)	
12.	Adoption des États financiers 2016-2017	Manon Rouleau	
13.	Planification de l'AG 2017	Mohcine El Garch	
14.	Demande de l'ARQ	Mohcine El Garch	
15.	Demande de révision rémunération secrétariat APIBQ	Mohcine El Garch	
16.	Demande de réintégration d'un ancien membre ( Diego leder)	Mohcine El Garch	
17.	Suivi des actions en cours (fichier Excel) et mise à jour du fichier.	Louis Allard (5 min)	
18.	Varia	Louis Allard (5 min)	
19.	Prochaine rencontre : 30 novembre 2017	Louis Allard (5 min)	
Rédacteur	Louis Allard		

NO. DE RÉUNION :	50	<b>APIBQ – CONSEIL D’ADMINISTRATION</b>	<b>19 octobre 2017</b>
Procès-verbal de la 50 <sup>e</sup> réunion du conseil d’administration de l’Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)			

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE	ÉTAT/ ACTION
<b>1. Mot de bienvenue</b>	<p>Louis Allard, en remplacement de S. Bamba qui a présenté sa démission du poste de secrétaire pour des raisons familiales, souhaite la bienvenue aux membres présents.</p> <p>Le quorum étant atteint pour la tenue de ce conseil d’administration, l’ordre du jour est proposé.</p>	Louis Allard		
<b>2. Présentation du rapport de l’INESSS</b>	<p>Monsieur Luc Dubé, physicien de l’ICM, présente au CA le rapport rendu public de l’INESSS auquel il a participé comme représentant de l’APIBQ. Le rapport porte sur les « Indications de la TEP-TDM et l’estimation du volume d’examen au Québec».</p> <p>À la demande d’un membre de l’exécutif, M. L. Dubé précise qu’il a reçu une « compensation » pour sa contribution, mais sans mesure par rapport au temps de travail (environ 60 hres) passé sur l’étude.</p> <p>M. El Garch propose à M. L. Dubé de refaire une présentation aux membres de l’APIBQ dans le cadre d’une séance de formation au moment de la journée d’AGA en novembre 2017.</p> <p>Après accord oral de L. Dubé, le rapport de l’INESSS sera déposé dans les prochains jours sur le site de l’APIBQ accompagné de l’avis de la présentation de M. L. Dubé qui sera faite durant l’AGA.</p>	Luc Dubé		

NO. DE RÉUNION :	50	<b>APIBQ – CONSEIL D’ADMINISTRATION</b>	<b>19 octobre 2017</b>
Procès-verbal de la 50 <sup>e</sup> réunion du conseil d’administration de l’Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)			

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE	ÉTAT/ ACTION
<b>3. Acceptation de l’ordre du jour</b>	<p>L’ordre du jour est présenté par L. Allard.</p> <p>À la demande de M. Rouleau, un point concernant une demande de remboursement ancienne et répartie sur plusieurs années est ajouté dans le varia.</p> <p>À la demande de L. Allard, un point concernant les précisions sur le rôle de secrétaire tenu jusqu’à présent par S. Bamba et au suivi qui y sera donné est ajouté.</p> <p>Également, à la demande de P. Laporte, un point relatif au suivi du comité de révision statuts et règlements est ajouté en varia.</p> <p>Proposé par M. Rouleau, secondé par P. Laporte, l’ordre du jour est accepté à l’unanimité.</p> <p><b>Départ de Sofing Bamba</b></p> <p>Pour des raisons familiales, madame S. Bamba a demandé à se retirer de son poste de secrétaire de l’APIBQ. L. Allard précise qu’il a accepté l’intérim uniquement jusqu’à la tenue de l’AGA (élections) au mois de novembre 2017.</p> <p>M. El Garch propose l’adoption de la résolution relative au remplacement provisoire au poste de secrétaire de l’APIBQ par L. Allard et remercie S. Bamba pour le travail accompli durant cette dernière année.</p> <p>Proposée par M. El Garch, secondée par P. Laporte, la résolution est acceptée à l’unanimité.</p>	Louis Allard		
<b>4. Finalisation du procès-verbal du CA # 44 du 15 mars 2017 (signatures)</b>	<p>L.Allard mentionne que le PV du CA # 44 ne portait pas les signatures requises pour enregistrement définitif. Dès que toutes les signatures auront été apposées, B. Reynaud les déposera sur le Dropbox et B. Nantel les déposera sur le site web.</p>	Louis Allard		BR et BN : Déposer les documents dès que possible.


NO. DE RÉUNION :	50	<b>APIBQ – CONSEIL D’ADMINISTRATION</b>	<b>19 octobre 2017</b>
Procès-verbal de la 50 <sup>e</sup> réunion du conseil d’administration de l’Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)			

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE	ÉTAT/ ACTION
<b>5. Finalisation du procès-verbal du CA # 45 du 24 mars 2017 (approbation PL et signatures)</b>	Le PV du CA # 45 nécessitait une relecture et une approbation du passage relatif à P. Laporte. P. Laporte ayant approuvé son commentaire, dès que toutes les signatures auront été apposées, B. Reynaud les déposera sur le Dropbox et B. Nantel les déposera sur le site web.	Louis Allard		BR et BN : Déposer les documents dès que possible.
<b>6. Finalisation du procès-verbal du CA # 46 du 31 mars 2017 (conclusion et signature)</b>	Le PV du CA # 46 nécessitait une relecture. Il a été approuvé sous réserve d’une correction à la page 3. Dès que toutes les signatures auront été apposées, B. Reynaud le déposera sur le Dropbox et B. Nantel le déposera sur le site web.	Louis Allard		BR et BN : Déposer les documents dès que possible.
<b>7. Adoption du procès-verbal du CA # 47 du 19 avril 2017</b>	Le PV du CA # 47 est modifié (point 5) par l’Exécutif sur place.  Dès que toutes les signatures auront été apposées, B. Reynaud ajoutera la résolution adoptée (point 5) au registre des résolutions et déposera le document sur le Dropbox. B. Nantel le déposera sur le site web.  Proposé par M. Rouleau, secondé par M. El Garch, le procès-verbal du CA # 47 du 19 avril 2017 est adopté à l’unanimité.	Louis Allard		BR : compléter le registre des résolutions et déposer le document sur le Dropbox  BN : Déposer le document sur le site web
<b>8. Adoption du procès-verbal du CA # 48 du 24 mai 2017</b>	Le PV du CA # 48 doit recevoir une signature d’approbation d’un membre présent de l’Exécutif. En l’absence du président à cette rencontre, P. Laporte propose d’apposer sa signature en qualité de vice-président en génie biomédical.  Proposé par P.Laporte, secondé par M. Rouleau, le procès-verbal du CA # 48 du 19 avril 2017, ainsi que la signature responsable, sont adoptés à l’unanimité.	Louis Allard		BR et BN : Déposer les documents dès que possible.

NO. DE RÉUNION :	50	<b>APIBQ – CONSEIL D’ADMINISTRATION</b>	<b>19 octobre 2017</b>
Procès-verbal de la 50 <sup>e</sup> réunion du conseil d’administration de l’Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)			

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE	ÉTAT/ ACTION
<p><b>9. Adoption du procès-verbal du CA téléphonique # 49 du 22 juin 2017</b></p>	<p>Au sujet de ce procès-verbal, M. El Garch souhaite rediscuter le statut des étudiants en génie autre qu’en génie biomédical afin de les accepter sous un nouveau titre, celui de membre étudiant associé, avec le même tarif que celui des membres étudiants.</p> <p>P. Laporte trouve l’idée recevable, mais précise qu’il faudra faire une distinction entre les étudiants réguliers et les étudiants associés. Il précise que cette question pourrait être traitée par son comité si le besoin est présent.</p> <p>L. Allard avise les membres du CA que cette proposition de créer une nouvelle catégorie de membres doit faire l’objet d’un vote en AGA. Il propose donc d’ajouter la résolution à l’ordre du jour de la prochaine AGA.</p> <p>Proposé par B. Nantel, secondé par R. Tremblay, le procès-verbal du CA # 49 du 22 juin 2017 est adopté à l’unanimité.</p>	Louis Allard		
<p><b>10. Post-mortem et bilan du Congrès APIBQ 2017</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Résultats évaluations congressistes</b></li> <li>➤ <b>Suivi demande de remboursement frais colloque</b></li> </ul>	<p>M. Cyr présente le bilan du Congrès APIBQ 2017.</p> <p>Un plan préalable en 3 étapes avait été présenté en 2015.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Étape 1 : colloque modeste à l’Auberge Godefroy à Bécancour en 2016;</li> <li>• Étape 2 : montée en puissance au CHU Ste-Justine en 2017;</li> <li>• Étape 3 : Colloque de grande envergure en 2018, avec la firme Atypic pour l’accompagnement dans la démarche.</li> </ul> <p>Le congrès de cette année semble générer un profit d’à peu près 21 000 \$ (soit environ 108 000\$ de revenus et 87 000\$ de dépenses, avec un total d’environ 87 inscriptions).</p> <p>M. El Garch intervient pour préciser qu’il faut distinguer les profits nets du congrès des montants perçus provenant des frais</p>	Martin Cyr		



	<p>de cotisations de membership intégrés aux frais d'inscription au congrès pour certains (près de 50) membres.</p> <p><i>Points positifs :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le changement de cette année a été bien perçu par les participants. Le lieu offrait de nombreux avantages (espaces pour les kiosques, salles pour les présentations, etc).</li> <li>- La qualité des conférences et des présentations a été très appréciée, sous le thème de la collaboration et du réseautage, avec une belle présence de l'industrie.</li> </ul> <p><i>Points négatifs :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La plateforme d'inscription amenait de la confusion, tant au niveau des tarifs proposés que des difficultés d'inscription. B. Nantel précise qu'il faudrait automatiser l'inscription si on souhaite offrir à nouveau l'option de renouveler son membership.</li> <li>- Il y a eu des difficultés au niveau de la logistique.</li> <li>- Le traiteur du midi n'a pas été apprécié.</li> </ul> <p><i>Évaluations :</i></p> <p>Peu de participants ont répondu aux évaluations. Cependant, les retours donnent une bonne satisfaction du déroulement des journées.</p> <div style="text-align: center;">  <p>Compilation des évaluations colloque :</p> </div> <p>Le sentiment qui se dégage également au niveau des opportunités de collaboration avec d'autres corporations (MEDEC, AQLASS, etc.).</p> <p>Deux étudiantes, Jacynthe Tessier et Noémie Hotte, sont en train d'élaborer, de leur propre chef, un petit guide du congrès dans lequel elles font des résumés des présentations et des conférences.</p>			
--	---	--	--	--

NO. DE RÉUNION :	50	<b>APIBQ – CONSEIL D’ADMINISTRATION</b>	<b>19 octobre 2017</b>
Procès-verbal de la 50 <sup>e</sup> réunion du conseil d’administration de l’Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)			

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE	ÉTAT/ ACTION
	<p>Elles vont le publier au format numérique et pourront en faire bénéficier l’APIBQ.</p> <p>Les prochains défis à relever pour 2018 sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Inscriptions : certaine déception quant au nombre de personnes inscrites. La question est donc de savoir s’il sera pertinent d’élargir le colloque à d’autres corporations pour attirer les participants pour proposer un événement de plus grande envergure.</li> <li>• Trouver un prochain lieu de tenue de congrès qui serait aussi apprécié que Ste-Justine.</li> <li>• Ressources insuffisantes : il faut réfléchir à trouver un moyen d’obtenir de l’aide (bénévole ou pas) au niveau de l’organisation.</li> <li>• Thématique</li> </ul> <p>P. Laporte mentionne que, compte tenu du volume de membres officiels, la situation des inscriptions n’est pas si mauvaise. En revanche, il serait intéressant d’attirer plus de monde en essayant d’attirer d’autres corporations dans le cadre de la collaboration.</p> <p>L. Allard recommande de prévoir, comme cela a été fait pour les congrès 2016 et 2017, le plus tôt possible le futur congrès et les ressources à contacter.</p> <p>P. Laporte recommande de choisir la date et l’endroit le plus vite possible, par exemple lors du prochain CA.</p> <p>Les recommandations générales vont vers une consolidation des acquis de ce congrès en préparant un autre événement de même envergure au même endroit, soit à Ste-Justine ou dans un autre CHU de la région de Montréal (ex. CHUM ou CUSM). On convient qu’il serait risqué, notamment au niveau financier, de tenter de faire plus gros.</p>			Ajouter un point au prochain CA.

NO. DE RÉUNION :	50	<b>APIBQ – CONSEIL D’ADMINISTRATION</b>	<b>19 octobre 2017</b>
Procès-verbal de la 50 <sup>e</sup> réunion du conseil d’administration de l’Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)			

<b>11. Nouveaux membres</b>	<p>Les propositions d’accueil de nouveaux membres sont présentées par B. Nantel.</p> <p><b>Renouvellement des statuts</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Fabienne Debiais, ingénieure biomédicale : acceptée au titre de membre régulier.</li> <li>2. Benoit Bastien, ingénieur biomédical : accepté au titre de membre régulier.</li> <li>3. Manuel Tiphane, ingénieur: accepté au titre de membre associé.</li> <li>4. Marion Alecci, ingénieure biomédicale : acceptée au titre de membre régulier.</li> <li>5. Leïla El Fehri, ingénieure biomédicale : acceptée au titre de membre régulier.</li> <li>6. Shabnam Saberi, ingénieur biomédical : accepté au titre de membre régulier.</li> <li>7. Roch Maurice, conseiller : accepté au titre de membre associé.</li> <li>8. Hasti Valiallah, conseillère : acceptée au titre de membre associé.</li> <li>9. Ivan Vega, ingénieur biomédical : accepté au titre de membre régulier.</li> <li>10. Mohcine El Garch, ingénieur : accepté au titre de membre régulier.</li> <li>11. Hugo Dilhuydy, ingénieur : accepté au titre de membre régulier.</li> <li>12. Alain Gervais, ingénieur : accepté au titre de membre régulier.</li> </ol>	Benoit Nantel		
-----------------------------	---	---------------	--	--

NO. DE RÉUNION :	50	<b>APIBQ – CONSEIL D’ADMINISTRATION</b>	<b>19 octobre 2017</b>
Procès-verbal de la 50 <sup>e</sup> réunion du conseil d’administration de l’Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)			

	<p>13.Diego Ieder, cadre : accepté au titre de membre associé.</p> <p>14.Miguel Esmeral, ingénieur : accepté au titre de membre régulier</p> <p><b>Confirmation de statuts nouveaux membres.</b></p> <p>15.Amandine Harlin, ingénieure biomédicale : acceptée au titre de membre régulier.</p> <p>16.Mouna Yazji, ingénieure biomédicale : acceptée au titre de membre régulier.</p> <p>17.Sébastien Thomas, conseiller : accepté au titre de membre associé.</p> <p>18.Annie Bélisle-L’Anglais, ingénieure biomédicale : acceptée au titre de membre régulier.</p> <p>19.Marjorie Riopel-Méthot, ingénieure : acceptée au titre de membre associé.</p> <p>20.Nathalie Gourdon, ingénieure : acceptée au titre de membre associé.</p> <p>21.Marie-Claude Grenier, ingénieure : acceptée au titre de membre régulier.</p> <p>22.Caroline Poirot, ingénieure : acceptée au titre de membre régulier.</p> <p>23.Éric Vely, secteur privé : accepté au titre de membre associé.</p> <p>24.Robert Gauvin, ingénieur : accepté au titre de membre régulier.</p> <p>25.Maxime Guillemette, ingénieur, accepté au titre de membre régulier.</p>			
--	---	--	--	--

	<p>26. Patricia Hurtado Guzman : en attente d'informations sur son statut et ses intentions (n'a pas de compte sur notre site).</p> <p><b>Approbation des membres étudiants</b></p> <p>27. Marc Evrad, étudiant, accepté au titre de membre étudiant.</p> <p>28. Leslie Duong, étudiante : acceptée au titre de membre étudiant.</p> <p>29. Anikke Rioux, étudiante : acceptée au titre de membre étudiant.</p> <p>30. Ikram Benzyane, étudiante : acceptée au titre de membre étudiant.</p> <p>31. Aurore Li Tong, étudiante: acceptée au titre de membre étudiant.</p> <p>32. Jeannette Cristina Cadavid Gonzalez, étudiante: acceptée au titre de membre étudiant.</p> <p>33. Ibtiassam Benzyane, étudiante: acceptée au titre de membre étudiant.</p> <p>34. Adriana Paez Monroy, étudiante: acceptée au titre de membre étudiant.</p> <p>35. Maude Valiquette, étudiante: acceptée au titre de membre étudiant.</p> <p>36. Claudia Frigon, étudiante: acceptée au titre de membre étudiant.</p> <p>Vincent L'Écuyer-Simard, étudiant (en médecine): refusé en qualité de membre étudiant.</p> <p><b>Approbation de nouveaux membres</b></p> <p>37. Joel Sande, ingénieur : accepté au titre de membre associé.</p>			
--	---	--	--	--



SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE	ÉTAT/ ACTION
	38. Geneviève Massicotte, en recherche d'emploi : acceptée au titre de membre associé. 39. Ali Awada, en recherche d'emploi : accepté au titre de membre associé. 40. Thierry Levevre, étudiant : accepté au titre de membre associé (pas éligible comme membre étudiant). 41. Antoine Noreau, étudiant : accepté au titre de membre étudiant. 42. Manon Gautier, étudiante : acceptée au titre de membre associé (pas éligible comme membre étudiant). M. El Garch va faire le suivi avec Patricia Hurtado Guzman qui a participé au congrès et n'a pas effectué son paiement.			MEG : faire le suivi avec P. Hurtado

NO. DE RÉUNION :	50	<b>APIBQ – CONSEIL D’ADMINISTRATION</b>	<b>19 octobre 2017</b>
Procès-verbal de la 50 <sup>e</sup> réunion du conseil d’administration de l’Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)			

<p><b>12. Adoption des États financiers 2016-2017</b></p>	<p>M. Rouleau présente les États financiers.</p> <p>Pour l’année 2016-17, aucune remarque particulière n’est mentionnée par la firme comptable dans son rapport de mission d’examen.</p> <p>L’association a dégagé plus de revenus cette année, mais enregistre également plus de charges et présente donc un déficit de 14 000 \$ dont il faut soustraire la provision de 10 000 \$ versée à Atypic en 2016 pour son mandat travaillé durant cette année 2017.</p> <p>Les revenus du membership sont à peu près identiques à ceux de 2015-16.</p> <p>Le solde de fin d’exercice 2016-17 est inférieur à celui de l’année 2015-16.</p> <p>M. Rouleau met toutefois en garde l’Exécutif au sujet des liquidités disponibles. Elle souhaiterait obtenir un fonds d’urgence pour les frais imprévus. Elle mentionne que toutes les avances qui ont été faites dans le cadre du congrès 2017 sont imputées à l’année fiscale 2017-2018.</p> <p>R. Tremblay rappelle que des organisations ont proposé des contrats rémunérés qui n’ont pas été acceptés par l’association. Il est d’avis de reconsidérer cette question.</p> <p>P. Laporte s’inquiète du peu de liquidités à l’actif de l’association. Il appuie l’avis de R. Tremblay relatif à la nécessité de trouver des sources de revenus et propose d’aborder le sujet dans le plan de travail de l’association.</p> <p>Proposés par M. El Garch, secondés par P. Laporte, les États financiers 2016-2017 sont adoptés à l’unanimité.</p>	<p>Manon Rouleau</p>	<p>L. Allard : ajouter la proposition de résolution à l’ODJ de l’AGA</p>
---	--	----------------------	--



SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE	ÉTAT/ ACTION
	M. Rouleau rappelle qu'à chaque AGA il faut prévoir une résolution pour recommander aux membres de garder la même firme comptable pour la prochaine année financière.			



<p><b>13. Planification de l'AG 2017</b></p>	<p>La discussion porte sur la date et le lieu qu'il faut déterminer rapidement pour la tenue de la prochaine AGA. Elle devrait avoir lieu avant la fin de l'année (idéalement dans la semaine du 27 novembre, en après-midi) et se tenir dans la grande région de Montréal (avec visioconférence pour ceux de l'extérieur).</p> <p>Le quorum de 20 membres réguliers présents incluant l'Exécutif du CA est indispensable pour la tenue de l'AGA.</p> <p>Il est proposé de faire précéder l'AGA d'une demi-journée de formations. Les noms de Luc Dubé (sujet: rapport INESSS) et Mohcine El Garch (sujet : inspection OIQ) sont retenus pour cette demi-journée.</p> <p>Les points à mettre à l'ordre du jour de l'AGA sont, pour l'instant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Adoption de l'AGA de 2016;</li> <li>• Adoption des États financiers;</li> <li>• Bilan de l'année écoulée;</li> <li>• Projet d'adoption de la résolution relative au statut d'étudiant associé;</li> <li>• Élections de plusieurs postes</li> </ul> <p>R.Tremblay recommande d'informer immédiatement les membres de la disponibilité des postes à combler.</p> <p>Après discussion, il est décidé de vérifier si le site de Beauregard peut fournir des salles suffisamment grandes ainsi qu'une visioconférence multi sites pour la tenue de l'AGA à une date à déterminer à partir du 28 novembre 2017.</p> <p>Une réunion téléphonique du CA sera organisée avant l'AG afin de définir les dossiers prioritaires et préparer les résolutions qui seront présentées à l'AG.</p>	<p>Mohcine El Garch</p>		
--	---	-------------------------	--	--

NO. DE RÉUNION :	50	<b>APIBQ – CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>	<b>19 octobre 2017</b>
Procès-verbal de la 50 <sup>e</sup> réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)			

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE	ÉTAT/ ACTION
	<p>Pour mémoire, L. Allard rappelle les dossiers prioritaires pour l'année 2016-2017 :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Plan marketing communications;</li> <li>2. Comité Statuts et règlements;</li> <li>3. Collaboration avec l'OIQ.</li> </ol> <p>L. Allard rappelle que chaque président devrait faire un rapport d'activité de son comité lors de l'année écoulée, soit pour le présenter lors de l'AG, soit pour le déposer sur le site web.</p> <p>L'adoption des points sera faite en CA téléphonique dans la première ou la deuxième semaine de novembre 2017.</p>			
<b>14. Varia</b>	<p>M. El Garch transmet au CA la demande de Claude Foucart de se retirer de la présidence de la Formation continue.</p> <p>M. El Garch a été en contact avec l'OIQ dans le cadre de la collaboration et présente une demande de leur part. L'OIQ souhaiterait faire un appel aux membres de l'APIBQ car ils recherchent un ingénieur qui a des connaissances en radioprotection et qui voudrait représenter l'OIQ à une table ministérielle. M. El Garch transmettra le mandat aux membres de l'OIQ de l'APIBQ prochainement.</p>			

NO. DE RÉUNION :	50	<b>APIBQ – CONSEIL D’ADMINISTRATION</b>	<b>19 octobre 2017</b>
Procès-verbal de la 50 <sup>e</sup> réunion du conseil d’administration de l’Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)			

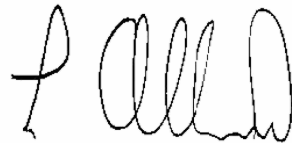
SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE	ÉTAT/ ACTION
<b>15. Demande de l’ARQ</b>	<p>L. Allard fait une mise en contexte de cette demande. Le MSSS a décidé cet été de demander aux cliniques privées de faire l’évaluation du contrôle de qualité des appareils d’échographie âgés de plus de 7 ans. Différentes firmes de consultants ont été interpellées par les cliniques privées pour effectuer ce travail.</p> <p>Entre-temps, un membre de l’APIBQ a été interpellé par l’ARQ pour fournir le nom d’un expert indépendant de l’APIBQ qui pourrait conseiller l’ARQ sur les paramètres à évaluer dans le cadre de ces évaluations. Le membre a proposé le nom de L. Allard. Pour le moment, L. Allard n’a pas encore été contacté par l’ARQ. Dans l’alternative où il serait contacté, L. Allard mentionnent que ses intentions seraient de proposer à l’ARQ que l’APIBQ puisse former un sous-comité (relevant du comité de radioprotection) qui aurait pour mandat de travailler sur la question.</p> <p>Parallèlement, S. Bamba, en qualité de secrétaire de l’APIBQ, a également reçu la demande de l’ARQ. M. El Garch précise qu’un courriel a été envoyé à l’ARQ en réponse à leur demande pour leur proposer une rencontre de prise de contact. Il rappelle le cadre que le CA s’était donné, à savoir faire remonter la demande au CA et décider de la suite à y donner.</p> <p>R. Tremblay ajoute que le MSSS a aussi l’intention de travailler sur l’échographie et l’a contacté pour connaître son intérêt à participer au comité de travail. Il n’a pas eu de retour d’information du MSSS.</p> <p>À la demande des membres de l’Exécutif, M. El Garch leur transmettra le courriel de réponse envoyée à l’ARQ.</p>	Louis Allard		



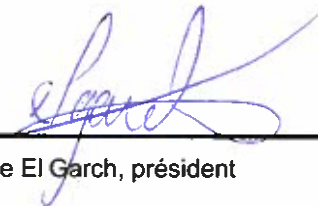
SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE	ÉTAT/ ACTION
<b>16. Demande de remboursement</b>	<p>M. Rouleau a reçu une demande de remboursement de la part de Francine Dinelle (anciennement de l'exécutif), pour un montant de 3000 \$, sur une période qui s'échelonne de septembre 2014 à septembre 2016, pour une participation à un congrès qui avait été préapprouvée par le CA.</p> <p>M. Rouleau exprime son malaise de traiter une demande aussi ancienne qui ne peut plus être comptabilisée dans les exercices financiers précédents. De plus, comme les factures originales ne sont pas jointes à la demande (souvent uniquement des relevés de carte de crédit ont été fournis), le remboursement risque de causer problème lors de la vérification des états financiers par la firme comptable.</p> <p>M. Rouleau va communiquer avec Francine Dinelle pour lui demander de lui acheminer les factures originales de dépenses. Suite à cela, une décision sera prise.</p>	Manon Rouleau		
<b>17. Demande de révision rémunération secrétariat APIBQ</b>	Ce point n'est pas abordé et est reporté à la prochaine rencontre du CA.			Ajouter un point à la prochaine rencontre.
<b>18. Demande de réintégration d'un ancien membre ( Diego Ieder)</b>	Ce point n'est pas abordé et est reporté à la prochaine rencontre du CA.			Ajouter un point à la prochaine rencontre.
<b>19. Suivi des actions en cours (fichier Excel) et mise à jour du fichier.</b>	Ce point n'est pas abordé et est reporté à la prochaine rencontre du CA.			Ajouter un point à la prochaine rencontre.
<b>20. Date de la prochaine rencontre du CA</b>	Prochaine rencontre : à déterminer en novembre 2017			L. Allard : envoyer la prochaine convocation de CA téléphonique

NO. DE RÉUNION :	50	<b>APIBQ – CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>	<b>19 octobre 2017</b>
Procès-verbal de la 50 <sup>e</sup> réunion du conseil d'administration de l'Association des physiciens et ingénieurs biomédicaux du Québec)			

SUJET	DISCUSSION / DÉCISION	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE	ÉTAT/ ACTION
<b>18. Demande de révision rémunération secrétariat APIBQ</b>	Ce point n'est pas abordé et est reporté à la prochaine rencontre du CA.			Ajouter un point à la prochaine rencontre.
<b>19. Demande de réintégration d'un ancien membre ( Diego Ieder)</b>	Ce point n'est pas abordé et est reporté à la prochaine rencontre du CA.			Ajouter un point à la prochaine rencontre.
<b>20. Suivi des actions en cours (fichier Excel) et mise à jour du fichier.</b>	Ce point n'est pas abordé et est reporté à la prochaine rencontre du CA.			Ajouter un point à la prochaine rencontre.
<b>21. Date de la prochaine rencontre du CA</b>	Prochaine rencontre : à déterminer en novembre 2017			L. Allard : envoyer la prochaine convocation de CA téléphonique
La séance est levée à 22 h 25				



\_\_\_\_\_  
Louis Allard, secrétaire,  
en remplacement de Sofing  
Bamba, secrétaire titulaire



\_\_\_\_\_  
Mohcine El Garch, président